

Calendrier électoral 2023 Conseil Facultaire – Commission Permanente de l’Enseignement – Commission Permanente de la Recherche	
Mardi 21/11/2023	Ouverture de la période de dépôt des candidatures Date limite de publication des listes électorales provisoires Ouverture de la période de recours contre les listes électorales provisoires
Vendredi 24/11/2023	Date limite de dépôt des candidatures (15h30)
Lundi 27/11/2023	Publication des candidatures déposées Ouverture de la période de recours contre les candidatures déposées
Jeudi 30/11/2023	Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées (15h30)
Vendredi 01/12/2023	Date limite de dépôt des recours contre les listes électorales provisoires (15h30)
Mercredi 06/12/2023	Commissions électorales : examen de la recevabilité des candidatures et des recours contre les listes électorales et les candidatures
Jeudi 07/12/2023	Date limite de publication des listes électorales définitives (y compris les étudiants inscrits entre l’établissement des listes provisoires et le 1er décembre) et des candidatures définitives Envoi des convocations électorales
Lundi 11/12/2023	Préparation des bulletins de vote
Mardi 12/12/2023, Mercredi 13/12/2023 et Jeudi 14/12/2023	Elections des représentants au Conseil Facultaire, à la CPE et à la CPR
Vendredi 15/12/2023 9 h	Commission électorale pour les personnels : proclamation des résultats Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement
Mardi 19/12/2023	Date limite de recours contre les opérations de vote (15h30)
Mercredi 20/12/2023	Commissions électorales : décisions sur les recours éventuels

Les listes électorales provisoires DU PERSONNEL sont consultables sur l’intranet à l’adresse <https://medecine.ulb.be/version-francaise/intramedecine> à partir du mardi 21 novembre 2023.

Les recours contre les listes des électeurs sont à introduire entre le mardi 21 novembre et le vendredi 1^{er} décembre 2023 (15h30) par mail via le formulaire ad hoc, disponible sur l’intranet ou au secrétariat facultaire (elections.medecine@ulb.be).

Les listes électorales définitives DU PERSONNEL sont consultables sur l'intranet à la même adresse à partir du jeudi 7 décembre 2023

Les listes étudiantes ne sont consultables qu'au Secrétariat aux dates et heures indiquées dans l'encart ci-dessous

Les formulaires de candidature sont disponibles sur l'intranet ou chez Mme Sylvie WAUCQUEZ via l'adresse mail elections.medecine@ulb.be.

Les candidatures doivent être introduites entre le mardi 21 novembre et le vendredi 24 novembre 2023 (15h30).

Les recours contre les candidatures ou les opérations électorales doivent être déposés par mail au moyen du formulaire ad hoc, disponible sur la page intranet.

Le formulaire signé et scanné doit être adressé par courriel à l'adresse elections.medecine@ulb.be.

Matthias GILLOT – tél. 02 555 63 47 – fax. 02 555 67 98

Adresse mail unique à utiliser pour tout ce qui concerne les élections : elections.medecine@ulb.be

Secrétariat de la Faculté – Campus Erasme – route de Lennik 808 – bâtiment J – rez-de-chaussée

Les mercredis, jeudis et vendredis, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

site web <https://medecine.ulb.be/version-francaise/intramedecine>